



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg

Octobre/Novembre 2021

Oktober/November 2021

378

MINIMOVE 8

JO(SEPH) SIFFERT ET FRIBOURG 12

JEUNES DE FRIBOURG 20



© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Renouvellement des **vignettes** de stationnement

La fin d'année approche. Et avec elle le renouvellement des vignettes de stationnement «habitants-es». Vous êtes au bénéfice d'une telle vignette pour parquer dans votre quartier? Comme chaque année, vous devez fournir au Service de la police locale l'attestation de non-disponibilité de la régie ou du propriétaire de votre lieu de domicile. Cela concerne les personnes dont l'immeuble possède des places de stationnement privées, mais dont elles ne peuvent disposer. En conséquence, ces propriétaires de véhicules doivent fournir une attestation pour confirmer cette non-disponibilité, sans quoi la vignette ne sera pas renouvelée. Il est par ailleurs recommandé de vérifier que le nom de la personne concernée figure bien sur le document. L'attestation doit être retournée **jusqu'au 3 décembre 2021 à Ville de Fribourg, Service de la police locale, Grand-Rue 37, 1700 Fribourg ou via stationnement@ville-fr.ch**. Passé ce délai, la Police locale ne pourra pas garantir le renouvellement avant le 31 décembre 2021. Pour les habitant-e-s des immeubles ne disposant pas de places de stationnement sur le domaine privé, la vignette sera renouvelée automatiquement.

Lever de **rideau** !

W www.instagram.com/villefribourg, voici l'URL du compte Instagram tout neuf de la Ville de Fribourg. Ses objectifs? Vous mener dans les coulisses de la Ville et vous donner accès aux informations inédites, voire insolites, de votre commune. Par exemple, vous êtes-vous déjà demandé comment les pistes cyclables naissent-elles? Ou combien faut-il de lampadaires pour éclairer la cité? Dorénavant, vous trouverez ces réponses sur notre compte Instagram. Et s'il y a une thématique que vous voulez voir apparaître sur votre écran, envoyez-nous un message privé pour nous exposer votre idée.

Ce n'est pas tout! Nous collaborerons étroitement avec les créatives et créatifs de la scène fribourgeoise pour vous proposer des séries originales et innovantes. La Ville de Fribourg colorée, Fribourg pigmentée, Fribourg chamarrée? Encore un peu de patience avant de contempler le travail des artistes. Et parfois, un concours viendra se glisser dans les stories (le temps d'une journée) ou au fil des publications. Sous forme de chasse au trésor, ce jeu vous donnera l'occasion de découvrir des endroits méconnus à Fribourg. Pour vivre toutes ces aventures en notre compagnie, abonnez-vous.



2	Renouvellement des vignettes de stationnement
3	Editorial
5	Extraits du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
7	Conseil général Generalrat

8	MiniMove : jouer et bouger en famille
9	100 ans, quel bel âge
9	Saint Nicolas s'adapte
9	Pensez à tailler vos arbres

11	Une bibliothèque qui vit au rythme des cultures et des rencontres
12	Jo(seph) Siffert et Fribourg
15	Mini-résidence #8
15	Concours Wettbewerb
17	Femmes de Fribourg (bonus)

18	Retour vers le futur Zurück in die Zukunft
20	Jeunes de Fribourg
22	Mémento

Place aux enfants !

Chères habitantes et chers habitants de la ville de Fribourg, c'est aujourd'hui la première fois que vous me lisez dans l'éditorial de 1700. J'ai donc le plaisir de m'adresser à vous et me réjouis des futurs échanges avec la population dans le but de façonner ensemble notre ville.

En tant que directrice des écoles, mais également en tant que mère, il me tient à cœur que nous voyions et développiions Fribourg aussi avec le regard des enfants. Un chemin sûr pour se rendre à l'école, un environnement scolaire positif, de belles places de jeux ou encore une offre attractive de loisirs pour les familles sont autant d'éléments importants pour leur développement. Ils contribuent tous à ce que les enfants puissent s'épanouir en toute confiance et soient motivés à s'investir dans le façonnement de notre société. Les activités sportives et culturelles extrascolaires ou le programme culturel de MEMO pour petits et grands ne sont que deux des nombreux exemples de l'engagement de la Ville de Fribourg. L'accueil extrafamilial est un pilier qui permet de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Fribourg a pu augmenter l'offre dans ce domaine ces dernières années. Mais il y a encore du pain sur la planche !

Nos investissements dans l'éducation et l'égalité des chances ont une grande portée. Cela découle aussi de l'appel de la Commission suisse pour l'UNESCO pour une politique de la petite enfance. De nombreuses autres études démontrent également que l'éducation des jeunes enfants contribue à la stabilité de la société et qu'elle est donc rentable. Afin que cette politique puisse être couronnée de succès, elle doit se fonder sur les besoins des enfants et de leurs personnes de référence. Pourquoi donc ne pas demander aux enfants ce qu'ils veulent, ce qui leur plaît et ce qui ne leur plaît pas ? Accordons de la place aux enfants, au quotidien ainsi que dans nos réflexions.



MIRJAM BALLMER

Mehr Platz für die Kinder

Liebe Bewohnerinnen und Bewohner der Stadt Freiburg. Von mir lesen Sie heute zum ersten Mal ein Editorial im 1700. Ich freue mich, in Zukunft mit Ihnen in Kontakt zu treten und mich mit der Bevölkerung auszutauschen, mit dem Ziel, gemeinsam unsere Stadt zu gestalten.

Als Vorsteherin der Schuldirektion, aber auch als Mutter liegt es mir am Herzen, dass wir Freiburg auch mit den Augen der Kinder anschauen und weiterentwickeln. Beispielsweise sind sichere Schulwege, ein positives Schulumfeld, tolle Spielplätze und attraktive Freizeitangebote für Familien für sie wichtig. Sie tragen dazu bei, dass die Kinder zuversichtlich und gestärkt

heranwachsen können und motiviert sind, sich in die Gestaltung der Gesellschaft einzubringen. Die ausserschulischen Sport- und Kulturaktivitäten oder das Kulturprogramm für Gross und Klein von MEMO sind nur zwei von vielen Beispielen für das Engagement der Stadt Freiburg. Die ausserfamiliäre Betreuung ist ein weiterer wichtiger Pfeiler, der die Vereinbarkeit von Berufs- und Familienleben unterstützt. Freiburg hat das Angebot in den letzten Jahren erhöhen können. Aber es gibt noch mehr zu tun.

Unsere Investitionen in Bildung und Chancengleichheit haben eine grosse Tragweite. Dies zeigt auch die Forderung der Schweizerischen UNESCO-Kommission für eine breit angelegte Politik der frühen Kindheit. Auch viele andere Studien zeigen, dass die frühkindliche Bildung zur gesellschaftlichen Stabilität beiträgt und deshalb auch rentabel ist. Damit diese Politik erfolgreich ist, muss sie sich an den Bedürfnissen der Kinder und ihrer Bezugspersonen orientieren und diese einbeziehen. Warum fragen wir deshalb nicht einmal die Kinder, was sie sich wünschen oder was ihnen gefällt und was nicht? Geben wir den Kindern Platz im Alltag und in unseren Köpfen.

LE CHIFFRE

27

C'est, en pour-cent, la proportion de jeunes de 25 ans et moins qui vivent à Fribourg. Notre nouvelle série Jeunes de Fribourg les met en lumière.



IMPRESSUM

Edition

Ville de Fribourg

Adresse

Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle

Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Annonces

media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
support@media-f.ch

Impression

media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo de couverture

Réception en l'honneur des jeunes ayant atteint leur majorité dans l'année (12 octobre 2018).
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Photo éditorial

© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Tirage

24 432 exemplaires

STATISTIQUES DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin septembre 2021, la population légale de la ville était de **37 463** **habitant·e·s**, soit 33 de moins qu'à la fin août 2021.

La population en séjour était de 2769 (+ 148). Le chiffre de la population totale était donc au 30 septembre de 40 232 (+ 115). Sur ce nombre, 26 373 personnes étaient de nationalité suisse et 13 859 de nationalité étrangère.

STATISTIQUES DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 30 septembre 2021, la ville de Fribourg comptait **1768 personnes en demande d'emploi** (– 45 par rapport à août 2021). Ce chiffre comprend également le nombre de personnes au chômage qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 841 (– 65) pour un taux de chômage de 4,2%

Par « personne au chômage », on entend toute personne inscrite auprès de l'Office régional de placement (ORP) et disponible de suite pour un placement ou un emploi. Les demandeuses et demandeurs d'emploi sont également annoncés auprès de l'ORP mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire, programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire...) et ne peuvent ainsi pas être placés immédiatement.

EXTRAITS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a émis un préavis favorable à l'approbation de 11 plans;
a autorisé 9 permis de construire;
a approuvé sa participation au projet de création d'un réseau VTT dans le Grand Fribourg;
a octroyé le droit de cité à 20 personnes;
a approuvé la mise en œuvre d'une campagne de marquage, en vue de la réalisation d'une orthophotographie du territoire communal de Fribourg par le Secteur du cadastre au moyen d'un drone;
a décidé d'inscrire au plan des investissements la construction d'une piscine couverte de 50 mètres sur le site de Saint-Léonard.

AUSZÜGE AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt positiv Stellung zur Genehmigung von 11 Plänen;
erteilt 9 Baubewilligungen;
genehmigt seine Beteiligung am Projekt, in Grossfreiburg ein MTB-Netz zu schaffen;
erteilt 20 Personen das Bürgerrecht;
genehmigt die Durchführung einer Markierungskampagne, um mittels einer Drohne eine Orthofotografie des Freiburger Gemeindegebiets durch den Sektor Kataster zu erstellen;
beschliesst, den Bau einer 50-Meter-Schwimmhalle in St. Leonhard in den Investitionsplan aufzunehmen.

ÉLECTIONS DU 7 NOVEMBRE 2021

WAHLEN VOM 7. NOVEMBER 2021

Elections cantonales

- Election des membres du Conseil d'Etat
- Election pour la préfecture du district de la Sarine
- Election de la députation au Grand Conseil pour le cercle de la ville de Fribourg

Seules les personnes établies dans la commune de Fribourg peuvent y exercer leur droit de vote. Voici comment faire :

VOTE ANTICIPÉ PAR CORRESPONDANCE

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. L'enveloppe-réponse étant préaffranchie, un timbre n'est pas nécessaire. Postez ce matériel de manière à ce qu'il soit distribué au bureau de vote au plus tard le samedi 6 novembre 2021. **Attention :** sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

Le certificat de capacité civique (feuille blanche au format A5) doit impérativement être signé et inséré dans l'enveloppe-réponse ou emporté avec vous au bureau de vote. Il sert à prouver que vous pouvez exercer votre droit de vote en ville de Fribourg. Seules les personnes établies dans la commune de Fribourg peuvent y exercer leur droit de vote.



Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im A5-Format) muss zwingend unterschrieben und ins Antwortkuvert gelegt oder mit ins Stimmbüro gebracht werden. Er dient als Beweis dafür, dass Sie in der Stadt Fribourg stimmberechtigt sind. Nur in der Gemeinde Fribourg wohnhafte Personen können ihr Stimmrecht in diesem Stimmbüro ausüben.

VOTE ANTICIPÉ PAR DÉPÔT

Signez le certificat de capacité civique et insérez-le dans l'enveloppe-réponse avec le bulletin de vote. Fermez l'enveloppe-réponse de façon à laisser apparaître l'adresse du bureau de vote dans la fenêtre. Déposez-la dans la boîte aux lettres spéciale « Votation » devant la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, jusqu'au dimanche 7 novembre 2021 à 9 heures. Cette boîte aux lettres est accessible en tout temps. **Attention :** sans le certificat de capacité civique signé, votre bulletin sera considéré comme nul.

VOTE EN PERSONNE AU BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote se trouve à la rue des Chanoines 1 (à côté de la cathédrale) et sera ouvert uniquement le dimanche 7 novembre 2021 de 10 à 12 heures. Vous devez vous présenter en personne. Vous n'êtes pas autorisé-e à y déposer le bulletin d'une tierce personne. **Attention :** pensez à emporter votre certificat de capacité civique. Sans ce document, vous ne serez pas autorisé-e à voter.



Kantonswahlen

- Wahl der Mitglieder des Staatsrats
- Wahl für das Oberamt des Saanebezirks
- Wahl der Mitglieder des Grossen Rates für den Wahlkreis der Stadt Fribourg

Nur in der Gemeinde Fribourg wohnhafte Personen können ihr Stimmrecht in diesem Stimmbüro ausüben. Sie haben folgende Möglichkeiten, Ihr Stimmrecht anlässlich dieser Abstimmung auszuüben.

VORZEITIGE STIMMABGABE, BRIEFLICH

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Da das Antwortkuvert bereits frankiert ist, wird keine Briefmarke benötigt. Übergeben Sie diese Unterlagen der Post, sodass sie spätestens am Samstag, 6. November 2021 beim Stimmbüro eintreffen. Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

VORZEITIGE STIMMABGABE, DURCH ABGABE

Unterschreiben Sie den Stimmrechtsausweis und legen Sie ihn zusammen mit dem Stimmzettel ins Antwortkuvert. Schliessen Sie das Antwortkuvert so, dass die Adresse des Stimmbüros im Adressfenster erscheint. Legen Sie das Antwortkuvert bis zum Sonntag, 7. November 2021, um 9 Uhr in den speziellen Briefkasten « Abstimmung » vor dem Stadthaus, Rathausplatz 3. Dieser Briefkasten ist jederzeit zugänglich. Ohne den unterschriebenen Stimmrechtsausweis ist die Stimme ungültig.

PERSÖNLICHE STIMMABGABE IM STIMMBÜRO

Das Stimmbüro befindet sich an der Chorherrengasse 1 (neben der Kathedrale) und ist nur am Sonntag, 7. November 2021, zwischen 10 und 12 Uhr geöffnet. Sie müssen persönlich erscheinen. Sie sind nicht berechtigt, den Stimmzettel einer Drittperson in die Urne zu legen. Achtung: Denken Sie daran, Ihren Stimmrechtsausweis mitzunehmen. Ohne dieses Dokument werden Sie nicht abstimmen können.

Conseil général

À l'ordre du jour de cette quatrième séance ordinaire figurait l'élection de trois membres à la Commission consultative du développement durable. Ainsi, le Conseil général a choisi **Benoît Dietrich** (PS), **Camille Goy** (Vert-e-s) et **Fabienne Etter** (Le Centre/PVL).

Adapter les statuts à la situation actuelle

L'unique Message débattu concernait la révision partielle des statuts de Coriolis Infrastructures. Lors de sa constitution en 2007 par les communes de Corminbœuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne, cette association avait pour but de bâtir et d'exploiter deux infrastructures culturelles, devenues Equilibre et Nuithonie. En quatorze ans, les statuts ont subi diverses révisions. Cette révision-ci s'avérait

nécessaire notamment pour assurer l'apport financier du Casino de Fribourg et ajuster les bases légales depuis l'adhésion de Matran en 2016. **Lise-Marie Graden** (PS), présidente de la Commission financière (Cofin), précisait également que la révision serait utile pour « s'adapter aux nouvelles obligations de MCH2 et ancrer l'existence d'une commission financière pour répondre à la loi sur les finances communales ». Elle a aussi indiqué que le Conseil général pouvait accepter ou refuser les statuts mais qu'il n'était pas possible de les amender, car il s'agit des statuts d'une association de communes. La Cofin a préavisé favorablement ces nouveaux statuts.

Un rôle de leader

Selon **Samuel Jordan** (PS), ce présent Message était incomplet, ne

permettait pas de se faire une opinion raisonnée ni une projection dans le futur. Son groupe a toutefois exprimé un « oui pragmatique ». Du côté du Centre/PVL, **Bernhard Altermatt** a noté que des progrès notables étaient à réaliser. Il s'est néanmoins montré confiant : ces statuts pourraient permettre à Coriolis d'avancer et de conférer à la ville de Fribourg « le rôle du leader qui tire, qui pousse, qui avance, qui invite, qui motive et qui dynamise ».

L'existence de Coriolis en remise en question

Bien que favorable à la révision des statuts, **Liliane Galley** (Vert-e-s) verrait d'un bon œil la dissolution de Coriolis et un transfert de ses compétences à l'Agglo. Elle a aussi craint un déficit de démocratie, arguant que la population n'était

pas partie prenante de Coriolis. Ce constat avait déjà été dressé mais restait tout de même problématique.

Océane Gex (PLR) s'est également demandé s'il serait plus opportun d'intégrer les tâches de Coriolis à l'Agglo ou à l'Association régionale de la Sarine. **Maurice Page** (CG-PCS) s'est posé la même question. **Marie Giller-Zbinden** (UDC) a, elle, regretté que ces statuts octroyaient à Coriolis un rôle dans la mise en œuvre de la politique régionale alors que sa fonction était la gestion des infrastructures. Quant à **Claudio Rugo** (Parti des artistes), il a comparé la politique culturelle à un mille-feuille : les artistes ne savent pas où s'adresser pour obtenir des subventions.

Les statuts ont été acceptés par 68 voix pour, une contre et neuf abstentions.

Generalrat

Auf der Tagesordnung der vierten ordentlichen Sitzung stand die Wahl von drei Mitgliedern in die Beratende Kommission für nachhaltige Entwicklung. Der Generalrat wählte **Benoît Dietrich** (SP), **Camille Goy** (Grüne) und **Fabienne Etter** (Die Mitte/GLP).

An die heutige Situation angepasste Statuten

Die einzige zur Debatte stehende Botschaft betraf die Teilrevision der Statuten von Coriolis Infrastrukturen. Der Verband war 2007 von den Gemeinden Corminbœuf, Freiburg, Givisiez, Granges-Paccot und Villars-sur-Glâne gegründet worden, um zwei Kulturhäuser – die heutigen Spielstätten Equilibre und Nuithonie – zu errichten und zu betreiben. In den letzten 14 Jahren wurden die Statuten mehrfach revidiert. Die nun vorliegende Fassung war insbesondere deshalb

notwendig geworden, um den finanziellen Beitrag des Casino de Fribourg sicherzustellen und die Rechtsgrundlagen seit dem Beitritt von Matran im Jahr 2016 anzupassen. **Lise-Marie Graden** (SP), Präsidentin der Finanzkommission (Fiko), erklärte ebenfalls, die Revision sei nützlich, « um sich an die neuen Fachempfehlungen des HRM2 anzupassen und die Existenz einer Finanzkommission zu verankern, die dem Gesetz über die Gemeindefinanzen entspricht ». Der Generalrat könne die Statuten annehmen oder ablehnen, sei aber nicht befugt, sie zu ändern, da es sich um die Statuten eines Gemeindeverbands handle. Die Fiko nahm positiv zu den neuen Statuten Stellung.

Eine Leaderrolle

Laut **Samuel Jordan** (SP) ist die vorliegende Botschaft unvollständig und erlaubt weder eine vernünftige

Meinungsfassung noch eine Projektion in die Zukunft. Seine Fraktion sprach sich dennoch für ein « Ja aus Pragmatismus » aus. Für Die Mitte/GLP stellte **Bernhard Altermatt** fest, dass noch erhebliche Fortschritte erzielt werden müssten. Er zeigte sich jedoch zuversichtlich: Diese Statuten könnten Coriolis erlauben, vorwärtszukommen, und der Stadt Freiburg « die Rolle des Leaders » verleihen, « der zieht, schiebt, vorantreibt, einlädt, motiviert und dynamisiert ».

Die Existenz von Coriolis in Frage stellen

Liliane Galley (Grüne) sprach sich zwar für die Statutenrevision aus, würde aber die Auflösung von Coriolis und die Übertragung ihrer Kompetenzen auf die Agglo begrüßen. Sie befürchtete zudem ein Demokratiedefizit, da die Bevölkerung nicht an Coriolis beteiligt ist.

Sitzung vom 11. Oktober: Revidierte Statuten von Coriolis Infrastrukturen

Dieser Befund wurde zwar bereits gemacht, blieb aber dennoch ein Problem. **Océane Gex** (FDP) fragte sich ebenfalls, ob es nicht sinnvoller wäre, die Aufgaben von Coriolis an die Agglo oder den Regionalverband Saane zu delegieren. **Maurice Page** (Mitte Links-CSP) stellte sich die gleiche Frage. **Marie Giller-Zbinden** (SVP) bedauerte, dass diese Statuten Coriolis eine Rolle bei der Umsetzung der Regionalpolitik zuwiesen, während die Aufgabe dieses Verbands die Verwaltung der Infrastrukturen sei. **Claudio Rugo** (Künstlerpartei) verglich die Kulturpolitik mit einem « Mille-feuille »: Die Kulturschaffenden wissen nicht, an wen sie sich für Subventionen wenden müssten.

Die Statuten wurden mit 68 Ja-Stimmen gegen 1 Nein-Stimme bei 9 Enthaltungen angenommen.

Rentrée scolaire 2022/2023

DÉLAI D'INSCRIPTION POUR LA 1H

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2017 et le 31 juillet 2018 commenceront l'école obligatoire en 1^{re} année HarmoS – 1H (1^{re} année enfantine) le 25 août 2022.

Le délai fixé pour l'inscription des enfants qui commenceront leur scolarité à la rentrée 2022/2023 est fixé au vendredi 17 décembre 2021. Tous les parents recevront un courrier du Service des écoles à ce sujet à la mi-novembre. Dans ce courrier, vous aurez plus d'informations sur les modalités d'inscription. Les parents voulant retarder l'entrée de leur enfant en 1H doivent envoyer une demande écrite jusqu'au 31 mars 2022 à **Inspectorat scolaire, route André-Piller 21, 1762 Givisiez.**

Schulbeginn 2022/2023

ANMELDEFRIST FÜR DIE 1H

Kinder, die zwischen dem 1. August 2017 und dem 31. Juli 2018 geboren sind, werden am 25. August 2022 in das 1. Jahr HarmoS – 1H (1. Kindergartenjahr) eingeschult.

Die Schulverwaltung informiert, dass die Frist für die Anmeldung der zukünftigen 1H-Schülerinnen und -Schüler am Freitag, 17. Dezember 2021, ist. Alle betroffenen Eltern erhalten diesbezüglich Mitte November ein Schreiben. Die Eltern, welche den Eintritt ihres Kindes in die 1H um ein Jahr aufschieben möchten, sind gebeten, bis zum 31. März 2022 eine schriftliche Erklärung an **Frau Anne Emch, Schulinspektorat für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht, Postfach 72, 1712 Tafers, zu senden.**

MiniMove: Jouer et bouger en famille

L'automne et sa météo pas toujours clémente sont arrivés. Penser aux week-ends de mauvais temps avec vos bambins vous déprime déjà? Heureusement, MiniMove est là. Dès le 14 novembre, chaque dimanche, de 9h à 11h30, vous pourrez vous dépenser et jouer avec vos enfants (dès qu'ils marchent jusqu'à 5 ans) à l'école primaire du Jura, halle de sport B. Des activités sportives et ludiques, encadrées par une équipe de juniors coachs, seront proposées à toute la famille.

Capucine et Aïcha se sont fait des amies de leur âge? Pas de panique, un espace café attend les parents épuisés. Oh mince, vous avez oublié le goûter de Tiago! On reste zen, une collation saine est offerte. Ce concept, proposé par la Fondation IdéeSport, complète les offres MidnightSports et Open Sunday. Avec

ce programme, c'est la promotion de la santé par l'activité physique et l'intégration qui sont visées.

L'entrée est gratuite et sans inscription. Pensez à emporter votre certificat Covid (ou votre certificat de guérison). Le port du masque est recommandé, mais pas obligatoire. Et on garde en tête que MiniMove, c'est de mi-novembre à mi-avril pour s'échauffer, et se réchauffer, en famille. Elle est pas belle, la vie?

MINIMOVE

Dimanche, dès le 14 novembre
9h - 11h30

Halle de sport de l'école du Jura
(avenue Général-Guisan 61)
www.ideesport.ch/fr/programmes/minimove/





© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

100 ans, quel bel âge

Albert Monney a fêté ses 100 ans le 19 septembre. Après une scolarité à Noréaz, il amorce un apprentissage de cimentier qu'il ne mène pas à terme. Il entre alors aux CFF en tant que chef de train en 1946. Il reste fidèle à cette entreprise jusqu'à sa retraite en 1986. Après quelques années à Berne, il revient à Fribourg en 1965. A côté de son emploi, Albert Monney fonde et préside la Fondation de la Société coopérative des cheminots à Fribourg. Il participe à la construction de deux immeubles locatifs dans le quartier du Jura. Une fois ces édifices achevés, il s'y installe avec son épouse et ses deux enfants. Passionné de jardinage, il a cultivé une parcelle dans les jardins familiaux du Guintzet. Il dirige même l'association des jardins familiaux de la Bourgeoisie pendant seize ans. Globe-trotteur, il effectue de nombreux voyages et croisières avec son épouse, qui s'est éteinte en 2011. Albert Monney vit toujours à son domicile et profite de l'aide et des visites régulières de sa famille. Il prépare encore ses repas et se rend souvent en bus au marché pour s'approvisionner en légumes frais.

Saint Nicolas s'adapte

Il espérait vraiment faire son retour en grande pompe, mais il doit se résoudre à l'évidence : cette année encore, saint Nicolas devra s'adapter aux mesures sanitaires en vigueur, pas compatibles avec l'organisation d'une grande manifestation populaire attirant des dizaines de milliers de personnes. L'évêque de Myre prend son mal en patience. Cette situation ne l'empêchera pas de prononcer son discours très attendu. Quand, où et comment, cela reste encore à définir. Si le cortège est annulé, d'autres événements liés à la visite de Saint Nicolas sont maintenus. Renseignements et programme sur www.st-nicolas.ch et sur les pages Facebook et Instagram de la Saint-Nicolas.



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Pensez à tailler vos arbres

SÉCURITÉ Etes-vous propriétaire ? Des arbres, arbustes ou haies se trouvent sur votre parcelle ? Alors, vous avez jusqu'au 1^{er} novembre pour procéder à l'émondage des arbres et arbustes et à la taille de vos haies vives bordant les voies publiques.

Un arbre ou une haie trop fournis peuvent se révéler dangereux pour les passants et pour le trafic. Afin de garantir la sécurité de chacune et chacun, les propriétaires doivent s'assurer de la conformité de leurs espaces verts jusqu'au 1^{er} novembre. Voici les dispositions applicables en ville de Fribourg :

- les routes publiques et leurs installations techniques doivent être entretenues et exploitées de telle sorte qu'elles soient en bon état et propres à maintenir la sécurité du trafic ;
- les branches ou autres obstacles gênant la diffusion correcte de la lumière dispensée par l'éclairage public ou masquant la signalisation routière sont à éliminer ;
- toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée jusqu'à une hauteur de 5 m, mesurée à partir du niveau de la chaussée ;
- toute branche d'arbre ou d'arbuste débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3 m, mesurée également à partir du niveau de ce dernier ;
- tout débordement de haies vives sur le trottoir ou la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas la limite de propriété, leur hauteur ne doit pas dépasser 90 cm ;
- au besoin, des mesures plus strictes peuvent être imposées par les autorités de surveillance afin d'assurer la visibilité et la sécurité du trafic routier.

Nous vous demandons également d'éliminer tout arbre ou arbuste sec ou malade, leur remplacement étant vivement recommandé. Si vous contrevenez aux prescriptions de cette même loi ou à des dispositions d'exécution, vous serez potentiellement amendable (de 500 à 10000 francs).

Infos : www.ville-fribourg.ch/urbanisme-architecture-parcs-promenades/emondage



DÉSFFECTATION DES TOMBES

Le terme légal ou la durée de la concession étant échu, les tombes mentionnées ci-après seront désaffectées et les monuments enlevés à partir du 31 décembre 2021.

Sect.	Conc.	déc. le / gest. am
3	N° 2079 – Herzig Emilie	09.10.2001
11	N° 690 – Robert Antoinette	09.11.1966
15	N° 675 – Curty Emma	24.06.1994
16	N° 1340 – Déglise Madeleine	25.01.2004
17	N° 162 – Prins Ronald N° 128 – Comte Marcelle	23.07.1992 27.06.1986
18	N° 1224 – Torche Marie-Françoise	19.02.2001
19	N° 136 – Brasey Marcella Elisabeth N° 367 – Oberson Isabelle	23.09.1997 05.12.2001
19C	N° 2904 – Brunny Fanny	19.12.2001
20	N° 2537 – Paetzold Wolfgang	14.10.1991

AUFHEBUNG VON GRÄBERN

Nachdem die gesetzlichen Fristen oder die Dauer der Konzessionen abgelaufen sind, werden folgende Gräber aufgehoben und deren Grabsteine entfernt ab 31. Dezember 2021.

Sect.	Conc.	déc. le / gest. am
22	N° 361 – Schaffer Charles	15.07.1991
24	N° 228 – Hartmann Berthe N° 242 – Kessler Emma Louise	22.05.1982 13.09.1951
25	N° 2032 – Zimmermann Odile	20.06.2001
27	N° 2017 – Nidegger Michel	17.04.2003
40	N° 2524 – Joye Joseph N° 2504 – Werro Blanche	08.07.1991 14.12.1990
28A	Tombes adultes à la ligne, N°s 1 à 81 inclus, les inhumations ayant eu lieu entre le 27.10.1999 et le 24.11.2001 Gräber für Erwachsene, Nr.1 bis inklusive Nr. 81, Beerdigungsdaten zwischen dem 27.10.1999 und dem 24.11.2001	

Délai pour enlever les monuments ou plaques par les familles:
31 décembre 2021

Les familles qui désirent récupérer les monuments ou les dalles sont priées de le faire avant la date indiquée. Après ce délai, aucun monument ne pourra être récupéré.

Du 2 au 30 novembre 2021, l'administration du cimetière se tient à disposition des familles pour leur fournir les renseignements utiles (026 351 70 15, cimetiere@ville-fr.ch).

Fribourg, le 20 octobre 2021

Frist zur Entfernung der Grabsteine oder Gedenkplatten durch die Angehörigen: **31. Dezember 2021**

Angehörige, welche Grabmäler oder Grabsteine behalten möchten, werden gebeten diese vor dem angegebenen Datum zu entfernen. Nach diesem Zeitpunkt können keine Grabsteine mehr abgeholt werden.

Die Friedhofverwaltung steht den Angehörigen vom 2. bis 30. November 2021 gerne für weitere Auskünfte zur Verfügung (026 351 70 15, cimetiere@ville-fr.ch)

Freiburg, den 20. Oktober 2021



© Romano Riedo

Une **bibliothèque** qui vit au rythme des cultures et des rencontres

LIVRECHANGE

LivrEchange, c'est une bibliothèque où l'on peut emprunter 26 000 documents en plus de 280 langues. C'est également un lieu de rencontre et d'échanges interculturels.

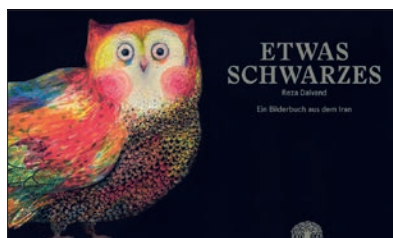
Depuis la rentrée scolaire, LivrEchange a lancé deux nouveaux ateliers pour adultes qui ont pour but de renforcer les compétences de base dans le domaine des technologies de l'information, de la communication (TIC) et des médias numériques.

Une partie du public de LivrEchange connaît l'exclusion sociale, soit parce qu'elle ne parle pas encore l'une des langues nationales, soit parce qu'elle manque d'informations ou de formation. Les compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication font désormais partie des compétences de base pour participer à notre société. C'est pourquoi LivrEchange propose désormais l'atelier Clic-clic/Klick-klick durant lequel deux personnes ayant de bonnes compétences dans ce domaine répondent aux besoins, questions et préoccupations des participant-e-s. L'objectif est de développer conjointement des stratégies pour faire face aux nouvelles technologies et de transmettre des connaissances dans ce domaine de manière durable. Les participant-e-s ont la possibilité d'apporter leurs propres appareils technologiques ou de travailler sur les ordinateurs mis à disposition. Les questions administratives peuvent également être traitées et si elles dépassent les compétences des animatrices et animateurs de l'atelier, les personnes sont redirigées vers des lieux qui peuvent leur fournir un soutien supplémentaire.

Le second atelier a été pensé en réponse directe à l'introduction récente du certificat Covid dans toutes les bibliothèques de lecture publique en Suisse. LivrEchange s'est demandé comment assurer un accès continu à ses collections pour le public qui ne possède pas de compétences numériques pour commander en ligne. Le nouvel atelier conseil Click & Collect propose de former le lectorat à l'utilisation du catalogue en ligne. Une bibliothécaire est à disposition des participant-e-s et les conseille dans le choix des livres ou/et des médias.

Soutenez-nous, devenez membre de LivrEchange !

Par mail info@livrechange.ch ou en payant directement votre cotisation de Fr. 20.- (les dons sont bienvenus) sur notre compte BCF IBAN CH 70 0076 8300 11 53 4160 0 Bibliothèque interculturelle Avenue du Midi 3-7, 1700 Fribourg 026 422 25 85, www.livrechange.ch



Tous les lundis à LivrEchange (gratuit et sans inscription):

15h-16h Clic-clic/Klick-Klick
Atelier bilingue (fr/de) pour découvrir les nouvelles technologies et recevoir un soutien administratif de base

11h-12h: Conseil Click & Collect: atelier pour être conseillé et formé à la réservation de livres et médias en ligne

Prochainement à LivrEchange

Nuit du Conte
12 novembre 2021 de 18h à 19h. Venez écouter des histoires d'ici et d'ailleurs avec Dima Hatem, Marlyse Lauper, Sylvie Gueddach et Thierry Mailler de l'association Contemuse. Pour les familles, entrée libre avec chapeau.

Exposition Baobab Books
Nous nous réjouissons de pouvoir exposer les originaux du magnifique livre d'images **Something Black** de l'auteur et illustrateur iranien Reza Dalvand!

Vernissage avec animation pour tout public le 25 novembre à 18h.

Page de couverture du livre qui sera exposé à LivrEchange dès le 25 novembre.
© Romano Riedo

Appel à **projets** Tables artistiques

La Ville de Fribourg souhaite étoffer sa collection de tables artistiques. Elle lance un appel à projets pour la création de deux nouvelles œuvres qui verront le jour au parc du Domino et sur la terrasse du funiculaire. Le but est d'offrir à la population de l'art sous forme de mobilier urbain, joignant l'utile à l'agréable, et d'offrir de nouveaux lieux de rencontres dans différents quartiers. L'appel à projets est destiné prioritairement à des artistes et indépendant-e-s de la culture. Les candidat-e-s peuvent déposer leur dossier jusqu'au 14 novembre 2021. Pour toutes les informations, rendez-vous sur www.ville-fribourg.ch/culture

Projektaufruf «Künstlertafeln»

Die Stadt Freiburg möchte ihre Sammlung von Künstlertafeln erweitern. Sie lanciert einen Projektaufruf für die Schaffung von zwei neuen Werken, die für den Domino-Park und die Funiculaire-Terrasse bestimmt sind. Das Ziel besteht darin, der Bevölkerung Kunst in Form von Stadtmobiliar anzubieten – was das Nützliche mit dem Angenehmen verbindet – sowie neue Treffpunkte in verschiedenen Quartieren zu schaffen. Der Projektaufruf richtet sich in erster Linie an Künstlerinnen und Künstler sowie Freischaffende im Kulturbereich. Die Präsentationsdossiers sind bis zum 14. November 2021 einzureichen. Alle Infos finden Sie unter www.stadt-freiburg.ch/kultur

Jo(seph) Siffert et Fribourg

50^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE JO SIFFERT

Celles et ceux qui ont connu cette époque se souviennent de ce qu'ils faisaient ce dimanche 24 octobre 1971, en apprenant la disparition de Jo Siffert sur le circuit de Brands Hatch à 14 h 18. Armé d'une indomptable volonté, d'une incroyable simplicité et d'un immense talent, le coureur automobile avait fini par se hisser à coup d'exploits au niveau des plus grands. L'attachant et charismatique pilote incarné, d'une manière audacieuse et enjouée, l'entrée de Fribourg dans la Modernité.

Né le 7 juillet 1936, à Fribourg, Jo Siffert, gamin démuné de la Basse-Ville, rêvait de conquérir le monde à bord d'une formule 1. Alois et Maria Siffert-Achermann, ses parents d'origine singinoise (Ueberstorf et Petit-Cormondes/Kleingurmels), tiennent alors à la place du Petit-Saint-Jean un commerce de produits laitiers, avant de s'installer ensuite dans la précarité à Morat et de revenir à Fribourg, rue du Temple. Débrouillard, chiffonnier à vélo et ramasseur de douilles et de plomb dans les stands de tir pour s'acheter sa première moto, Seppi a tout traversé, connu la misère et consenti les plus durs sacrifices pour assouvir sa passion. Au point de devenir l'illustration frappante que rien n'est impossible.

Dans la cour des grands

Ce familier des Fribourgeois-es, même de ceux qui ne l'ont jamais approché, reste le symbole de la

réussite sportive acquise à force d'abnégation et de panache. A proximité de la place de la Gare, Route-Neuve 4, il possédait un garage de voitures d'occasion, sous l'enseigne Jo Siffert Automobiles, dont les juteux revenus lui permettaient de bénéficier d'une certaine indépendance en tant que sportif entrepreneur.

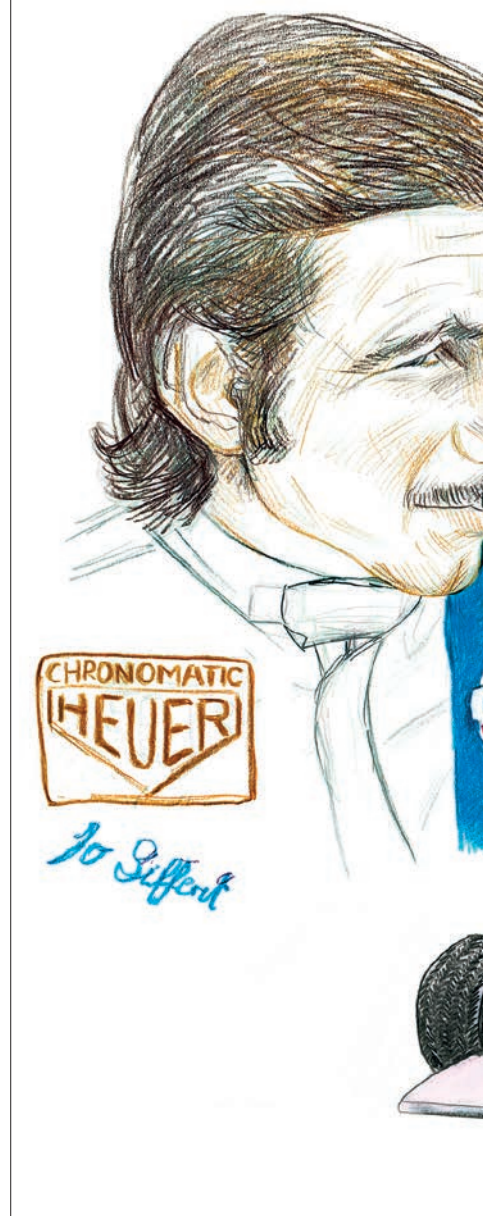
En se mariant avec Simone Guhl, ce self-made-man à l'accent bolze s'apparente par alliance à la famille de Jean (de) Bourgnicht (1902-1964), syndic de Fribourg de 1950 à 1959, devenu conseiller fédéral en 1959. Celui-ci lui sauva la mise, le 18 mars 1961, en permettant le dédouanement tardif à Cointrin de sa Lotus arrivée de Londres. Le vainqueur du Grand Prix d'Autriche en 1971 se sentait à l'aise avec tout le monde. Le père Joseph Bochenski, philosophe thomiste de l'Université de Fribourg, adorait faire des courses de vitesse avec le mythique cou-

reur automobile dans la campagne environnante. C'est en Angleterre que le premier lauréat du Mérite sportif fribourgeois (1970) gagnera son premier grand prix, le 20 juillet 1968 et c'est sur ce même circuit de Brands Hatch que la Faucheuse a eu raison de cet enfant de la Basse qui porta la notion de courage au plus haut niveau.

Une commune sous le choc

Lors de sa séance du mardi 26 octobre 1971, le syndic Lucien Nussbaumer « rend hommage à la mémoire du coureur automobile Joseph Siffert dont la brillante carrière a été tragiquement interrompue »¹. Le 29 octobre, 30 à 50 000 personnes entourent le cortège funèbre, de l'université à la cathédrale Saint-Nicolas. Les hommages affluent de toutes parts et des ouvrages paraissent rapidement², dont la biographie intitulée *Jo Siffert. Tout pour la course* de Jacques Descheaux, présentée le 4 novembre 1972 au square des Places.

Le 2 novembre 1971, soit dix jours après l'accident tragique, l'autorité communale prend « note de la suggestion d'un citoyen de la ville », transmise par le conseiller communal Jean-Claude Bardy, « de donner le nom de Joseph Siffert à une prochaine rue de la Ville »³. Elle verra finalement le jour du côté de Givisiez et du Grand-Saconnex.



Le premier projet de monument à Jo Siffert de Jean Tinguely

Une profonde amitié liait l'icône lumineuse du sport fribourgeois au créateur des célèbres machines, dont nous commémorons cette année le 30^e anniversaire de la disparition, au point que l'artiste de renommée internationale avouera que son attachement à Fribourg était surtout le fait de son amitié pour Siffert.⁴ Tous deux Fribourgeois bilingues aux origines modestes, ils étaient animés par l'ardent désir de se dépasser et de réaliser leurs rêves de gloire et de renommée mondiale quoi qu'il en coûte. Ils surent admirablement prendre l'archaïsme nuithonien de vitesse et propulsèrent machinalement en quelque sorte Fribourg dans l'avenir.

En date du 5 janvier 1972, le sculpteur propose aux Autorités com-

À VOIR ET À LIRE

A toute vitesse! Tinguely et le sport automobile Tinguely und der Motorrennsport. Espace Jean Tinguely Niki de Saint Phalle, Fribourg.

Hommage à Jo Siffert, exposition de ses véhicules jusqu'au 17 décembre 2021 au Swiss Viper Museum de Givisiez. www.josiffert21.ch

Mémorial 50 ans-Jahre 1971-2021 Jo Siffert. Edition spéciale en hommage à Jo Siffert. Novembre 1971. Réédition en 2021. AVF 796.7 4.

Jean-Marie Wyder: **Il s'appelait Siffert, Jo Siffert,** Turbo Editions, 2021.

Le pilote au casque rouge avec deux bandes blanches et une croix suisse sur le front. Une décennie durant, ce casque fut le symbole de la Suisse sur les circuits du monde entier. Composition originale de Claudio Fedrigo que nous remercions chaleureusement.



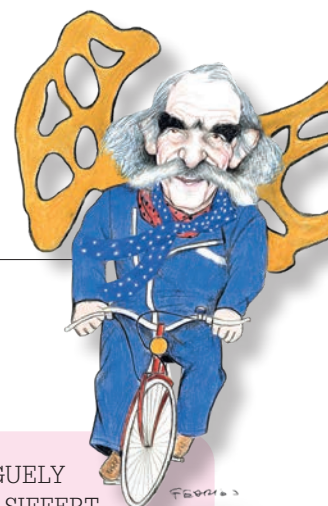
Hätten Sie's **gewusst?**

Der unvergessliche Autorennfahrer Jo Siffert (1936–1971) hat die Champagnerdusche auf den Siegerpodesten der Formel 1 «erfunden»...

Im Jahr 1950, dem Gründungsjahr der Formel-1-Weltmeisterschaft, findet der Grosse Preis von Frankreich in Reims, im Herzen der Champagne, statt. Paul Chandon Moët und sein Vetter, Graf Frédéric Chandon de Brailles, die sich beide für Autorennen begeistern, schenken dem Sieger Juan-Manuel Fangio eine Jeroboamflasche Moët & Chandon (entspricht dem Inhalt von vier gewöhnlichen Flaschen). Die sympathische Geste wird zu einem Bestandteil der Siegesfeier. 16 Jahre später ist es Jo Siffert, Gewinner der Performance-Wertung am 24-Stunden-Rennen von Le Mans, der die Tradition unwillentlich bereichert. Auf dem Podest lässt der Champion seiner

Freude freien Lauf; der Champagner ist warm, der Korken knallt, und das Publikum erhält eine prickelnde Dusche. Im folgenden Jahr, 1967, lässt der Sieger Dan Gurney den Korken absichtlich knallen, und seither regnet es bei der Verkündung der ersten drei Ränge regelmässig Champagner.

Unter den «Top Ten» der berühmten Freiburger ist Jo Siffert bei den ersten sechs zu finden.



JEAN TINGUELY DÉCRIT JO SIFFERT

«Vous savez bien ce qu'il signifie pour Fribourg. C'était un fils de notre ville. Dans un combat colossal face à une adversité immense, il a réussi à s'imposer dans la formule 1, ce qui est très, très, très difficile. Il avait pourtant moins de moyens que les gens les plus démunis d'aujourd'hui. Il n'avait rien. Par cette discipline du sport, il amplifiait ses qualités humaines. Tout doucement, il est devenu un être humain assez complet capable d'une certaine tolérance. Tout en gardant les coudes d'un battant, sa sensibilité ne diminuait pas. Au contraire, loin de devenir une brute, ou de n'être simplement qu'un coureur automobile qui fonce, il devenait un partenaire pour des discussions supersubtiles. Je l'aimais beaucoup.»

de Jean Tinguely, furent votés à l'unanimité du Conseil général et pris, en date du 21 mai 1984, sur « le fonds d'embellissement de la ville créé à l'occasion du 500^e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération »⁶.

Alain-Jacques Tornare

munales de réaliser un monument en hommage à Joseph Siffert. La machine appelée *Vitesse* consiste à l'origine en une sorte de flamme métallique très allongée composée de trois fines barres de fer entrelacées et qui pivotent à toute vitesse avec un bruit de moteur au milieu d'une pièce d'eau. Dans l'esprit de Tinguely, cette tige devait se régler en fonction de la résistance de l'air et de la pluie. Ce projet conçu dans l'urgence tomba à un mauvais moment et provisoirement dans l'oubli. Le temps qui s'écoula ensuite jusqu'à la réalisation de l'œuvre finale, en 1984, fut mis à profit par ce grand artiste afin de donner à son œuvre sa forme achevée tant appréciée.

L'immeuble Siffert

Dans l'immédiat, le souvenir de Jo Siffert s'inscrit d'une tout autre

manière dans le paysage urbanistique fribourgeois. Le 4 septembre 1972, en effet, est inauguré, près de la gare, rue de Romont 29-31, le tout nouveau grand magasin d'habillement Au bon Génie, dans l'immeuble Jo-Siffert, ce dernier ayant « voulu faire, dans son métier dangereux une assurance-vie pour sa famille »⁵. La publicité de l'époque encourageait même les personnes intéressées à venir vivre dans l'immeuble Siffert.

D'un commun accord avec les autorités de l'époque, la fontaine Jo-Siffert, don de Jean Tinguely à la Ville de Fribourg, est finalement inaugurée le 30 juin 1984 aux Grand-Places. La Ville avait pris à sa charge la réalisation du bassin circulaire, ainsi que l'installation du courant. Les 150 000 francs nécessaires pour la construction d'un bassin et l'aménagement des abords de l'œuvre

¹ AVF, Protocole du Conseil communal 1971, pp. 230, 234-235.

² AVF, Protocole du Conseil communal 1971, p. 292.

³ AVF, Protocole du Conseil communal 1971, p. 239. Décisions du Conseil communal 1971, p. 354.

⁴ *La Liberté* des 29/30 janvier 1972, p. 15.

⁵ *La Liberté* du 5 septembre 1972.

⁶ AVF, Protocole du Conseil général, 1984, p. 20.



Mini-résidence #8

MARIE VIELI

En tant que soutien face à la pandémie, 13 artistes professionnels-les vivant à Fribourg bénéficient d'une mini-résidence locale soutenue d'une bourse de 5 000 francs. 1700 vous propose une série sur ces artistes avec, pour le mois de novembre 2021, Marie Vieli.

Une mini-résidence locale à Fribourg, ça sert à quoi ?

Pendant le confinement, ma situation a été critique : j'étais sans filet de secours. Cette mini-résidence m'a aidée à m'en sortir et m'a permis d'entreprendre un nouveau projet. Avec la pandémie, on a été confinés à nos espaces familiaux. Je me suis questionnée sur le regard que je porte sur mon quotidien dans une ville que je connais par cœur. Cette démarche a débouché sur une vidéo et la création de toiles, exposées à la Régie culturelle du 13 au 28 novembre.

Et concrètement, que faites-vous ?

Ce projet m'a amenée à explorer Fribourg avec un regard neuf. J'ai filmé les ombres, les formes, les lieux ou les paysages qui captent mon attention d'une manière nouvelle. Des scènes parfois insignifiantes m'ont révélé un certain esthétisme. J'ai consacré un temps fou à regarder ces images, à les sélectionner pour leur donner un sens.

Artiste, un vrai métier ?

Beaucoup d'artistes comptent sur l'apport d'un job annexe. Mal payé, celui-ci règle rarement les problèmes et empêche souvent de saisir un projet à la volée. Être artiste implique une démarche de recherche. Mais comparez l'artiste à un scientifique et on vous rira au nez en répliquant que « l'art ne sert à rien ». La pandémie a fait un peu bouger les choses. Pour prétendre à une aide en tant qu'indépendante, il fallait

répondre à de nombreux critères. Se savoir éligible, c'est être reconnue dans ses compétences d'artiste.

Un rêve pour la ville de Fribourg ?

Ce serait génial de mandater des artistes pour intervenir dans l'espace public.

Pierre Gummy

MARIE VIELI EN QUATRE QUESTIONS

Un animal totem ?

Aux Beaux-Arts à Paris, on m'appelait le lion !

Votre balade préférée ?

Le sentier Ritter.

L'artiste à ne pas manquer ?

Lee Krasner, longtemps éclipse par son compagnon Jackson Pollock.

Un livre à mettre entre toutes les mains ?

L'art qui guérit de Pierre Lemarquais.

Plus d'informations

Sur Instagram @kultur_regie_culturelle ou sur www.ville-fribourg.ch/culture/regie



© Ville de Fribourg / Valentine Brocard

Concours Wettbewerb

378



© DR

En plus de MiniMove et d'Open Sunday, comment s'appelle le troisième programme, soutenu par la Ville de Fribourg, qui vise à promouvoir l'intégration et la santé par l'activité physique ?

Réponse jusqu'au 13 novembre 2021 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Wie heisst neben MiniMove und OpenSunday das dritte von der Stadt Freiburg unterstützte Programm, das Integration und Gesundheit durch körperliche Betätigung fördern will?

Antwort bis 13. November 2021 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANT·E·S DU CONCOURS N° 376

En séance du Conseil communal du mardi 21 septembre 2021, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort du concours n° 376. La réponse à la question « Combien de femmes ont siégé au Conseil communal de la Ville de Fribourg depuis 1848 ? » était : « **8 femmes** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Michel Jordan

gagne l'ouvrage *Marcello, Adèle d'Affry (1836-1879), duchesse de Castiglione Colonna*, dirigé par Gianna A. Mina, édité par le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), ainsi que 2 entrées au MAHF.

2^e prix M^{me} Martine Margueron

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M^{me} Sabine Riedo

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M^{me} Jeannette Monney

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Lucie Sbiroli

gagne un bon pour une balade immersive dans la vie médiévale de Fribourg par le visio-guide « Frÿburg 1606 », valable pour deux personnes.

Les gagnantes et les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux institutions qui offrent ces prix.



Ville de Fribourg

MUSEE D'ART
ET D'HISTOIRE
FRIBOURG



PARKING DES ALPES

tpf

FRIBOURG
TOURISME + TOURISMUS
FREIBURG



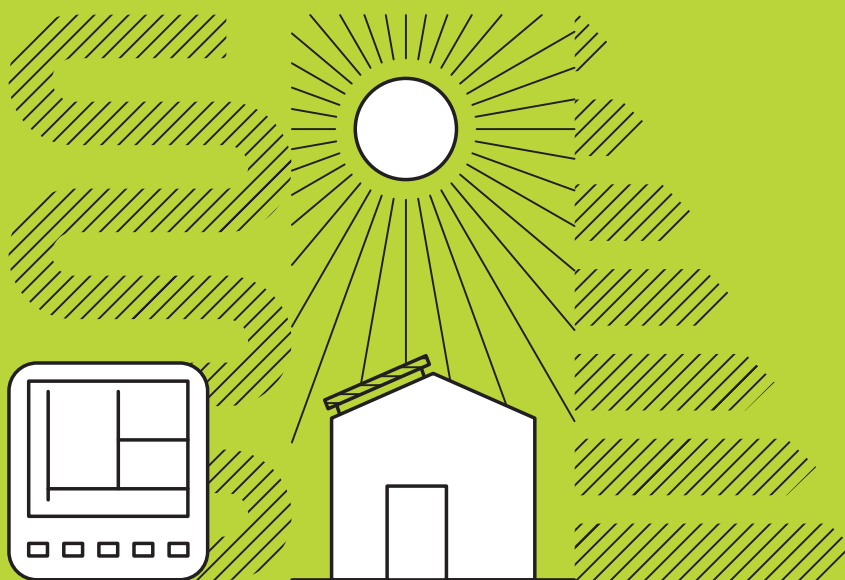
Propriétaires de bâtiments, la Ville subventionne vos démarches énergétiques !

Gebäudeeigentümer, die Stadt unterstützt finanziell Ihre energetischen Massnahmen !

- Vous souhaitez effectuer **l'état des lieux énergétique** de votre bâtiment ?
- Vous prévoyez d'**installer des panneaux solaires photovoltaïques** ?
- Vous aimeriez **optimiser votre système de chauffage actuel** et ainsi réduire votre consommation d'énergie ?
- Sie möchten **eine energetische Bestandesaufnahme** Ihres Gebäudes vornehmen?
- Sie planen den **Einbau von Photovoltaik-Solarzellen**?
- Sie möchten **ihr aktuelles Heizsystem optimieren** und auf diese Weise Ihren Energieverbrauch reduzieren?

Un programme communal de subventions complète les offres de la Confédération et de l'État de Fribourg.

Ein Unterstützungsprogramm der Gemeinde vervollständigt die Angebote von Bund und Staat Freiburg.



La directive sur l'encouragement à l'efficacité énergétique en ville de Fribourg fait foi. Directives, formulaires et informations :

www.ville-fribourg.ch/subventions-energie



Die Verordnung über die Förderung der energetischen Wirksamkeit in der Stadt Freiburg ist verbindlich. Richtlinien, Formulare und Informationen:

www.ville-fribourg.ch/de/energie-subventionen



© Ville de Fribourg / Hoang Anh Nguyen

Femmes de Fribourg (bonus)

YVONNE GENDRE

Tant de femmes mériteraient d'apparaître dans la série Femmes de Fribourg! Cette dernière est terminée, mais on vous fait cadeau d'un portrait bonus, celui d'Yvonne Gendre. L'ancienne procureure du Ministère public fribourgeois s'est engagée contre les violences faites aux femmes et aux enfants et a marqué de son empreinte la vie politique et associative fribourgeoise.

Le C.V. d'Yvonne Gendre est long comme le bras. Licenciée en droit en 1983, elle travaille d'abord comme juriste au Département fédéral de justice et police. Elle devient ensuite conservatrice du Registre foncier de la Gruyère (1988). En parallèle, elle est vice-syndique d'Avry-devant-Pont (1986-1995). Puis, elle est élue à la Constituante fribourgeoise en 2000. Enfin, elle obtient son poste de procureure au sein du Ministère public en 2003. Comme si cela ne suffisait pas, elle préside la Commission cantonale de conciliation en matière d'égalité entre les sexes dans les rapports de travail (1996-2011) et l'association espacefemmes (2001-2006).

A comme avortement

Pour s'engager à ce point, il faut un soutien solide. Yvonne Gendre avoue spontanément que c'est grâce à son mari, qui a choisi de travailler à temps partiel, qu'elle a pu vivre un parcours professionnel et associatif si riche. De cette posture, rare à l'époque, émerge une anecdote amusante. Qu'elle balaie du revers de la main : « Ne notez pas ça, ce n'est pas intéressant. » Durant notre entretien, la phrase reviendra souvent. Ce qui touche à l'intime restera entre nous. On se concentre sur sa carrière et on lui demande ce qui a été le déclencheur de sa vocation : « Le refus de la dépénalisation de l'avortement dans les années 1970, j'avais 18 ans et j'étais fâchée que la classe politique et le Parlement fédéral puissent à ce point méconnaître le droit des femmes ! Ça a été un moment fondateur pour

moi. Le Parti socialiste (PS) a alors proposé la solution du délai (avortement légalisé durant les douze premières semaines de la grossesse), rejetée à l'époque. Cela a motivé mon engagement pour le droit des femmes et mon adhésion au PS. »

I comme injustice

Elle poursuit : « Cette histoire m'a orientée. J'ai ressenti un grand sentiment d'injustice et d'une certaine façon, j'ai souhaité apporter ma pierre à l'édifice. J'ai toujours été une femme indépendante, la question de travailler ne s'est jamais posée par exemple. » C'est ce qui a certainement plu à la population d'Avry-devant-Pont, qui l'a sollicitée pour le Conseil communal. Surprise mais très concernée par la chose publique, elle fonce : « C'était un engagement citoyen et non partisan. » Elue, elle hérite de l'aménagement du territoire, qui la passionne. Elle devient ensuite vice-syndique mais un douloureux dossier interne l'amène (ainsi que deux de ses collègues) à démissionner.

E comme excision

Lorsqu'on lui demande quelle affaire l'a le plus marquée, le choix est ardu. Elle évoque d'abord l'excision sur une jeune Somalienne vivant dans le canton de Fribourg (affaire traitée avant l'adoption de l'article 124 du code pénal punissant l'excision, 2012). Arrivée en Suisse à l'âge de 3 ans, la jeune fille a été renvoyée à l'adolescence chez sa mère, en Somalie. Pour des « raisons d'appartenance et de loyauté », elle a été

excisée. Ce qui a particulièrement touché Yvonne Gendre ce sont « les conditions déplorables dans lesquelles la mutilation a été effectuée » et surtout, la détermination de la jeune fille à reprendre le contrôle de sa vie : « Elle a appelé l'ambassade, demandé l'asile politique et finalement pu revenir en Suisse. D'un point de vue technique, c'était intéressant pénalement de créer des constructions juridiques pour prouver les lésions corporelles et obtenir réparation. Le droit pénal est très strict, mais les lésions corporelles graves sont une infraction poursuivie d'office. Dans ce cas, il a fallu prouver que l'organe sexuel féminin était un organe essentiel. » L'affaire dite « des cabarets » lui reste également en mémoire car « il y a eu des conséquences... » Il y a aussi le cas du pédophile suisse qui agissait en Thaïlande. Affaire conclue par une victoire avec la condamnation du criminel. « Je suis une technicienne et je suis fière de ces affaires. Elles ont été instruites dans le cadre strict du respect du droit démocratique. »

C comme consentement

Yvonne Gendre revient régulièrement à la « technique » : technique du droit pénal, d'audition, tout ce qui permet de dessiner les contours flous du consentement. Le consentement, l'ancienne procureure pourrait en parler pendant des heures. Elle parle du livre de Vanessa Springora (*Le consentement*) qui définit bien cette notion, difficile à appréhender et poursuit : « On a fait de

d'audition d'enfants. Je me suis beaucoup intéressée à tous les développements de la psychologie, notamment celle du témoignage. C'est extrêmement important dans notre travail : comment une déclaration peut-elle devenir une preuve ? Heureusement, maintenant, on a des critères scientifiques, une méthodologie, des experts. » Elle rappelle que dans le droit suisse, certains cas échappent malheureusement à la dénomination de viol quand il n'y a pas de contrainte au sens de la loi. Pour elle, il est indispensable que la définition du viol en terre helvétique soit modifiée.

comme #metoo

Sans qu'on le lui demande, Yvonne Gendre se lance sur #metoo, qui, selon elle, marque notre époque. « Ce mouvement a démontré que les violences faites aux femmes ne sont pas des épisodes uniques. Il faut toutefois prendre de la distance avec les injonctions actuelles de croire ou ne pas croire, toujours avoir en tête la présomption d'innocence. #metoo ne dénonce pas pénalement mais il est très important dans les luttes féminines. Il faut arrêter de faire porter le poids de la procédure sur les épaules des femmes. »

Yvonne Gendre goûte maintenant à une retraite bien méritée. On ne pense pas trahir sa vie privée en écrivant qu'elle aime Paris et Leos Carax. Reste le souvenir d'une femme opiniâtre et convaincue qui s'est battue avec une force peu commune pour la cause des femmes et des enfants.

Sabrina Deladerière

Retour vers le futur

L'AQUEDUC QUI SE TERMINAIT AU MILIEU DE LA VILLE

Lundi 10 janvier 1859. *Le Chroniqueur* annonce l'imminente démolition de l'aqueduc du Pont-Muré. Le Conseil communal est sur le point de valider les plans soumis par l'intendant des bâtiments de l'Etat, l'architecte Ulrich Lendi. Le journal vante la pertinence du projet qui rendra possible une amélioration de la voie publique tout en garantissant la conservation de «l'antique Tilleul». François Bonnet, artiste français bien connu en Suisse, saisit l'occasion pour dessiner l'étonnant canal aérien avant sa destruction.

Au fil des siècles, Fribourg a développé une infrastructure sophistiquée pour lutter contre les incendies. Un système d'étangs, munis d'écluses, permettait de fournir en tout temps suffisamment d'eau aux différents quartiers. Ces réservoirs, situés au-dessus de l'actuelle rue de l'Hôpital et sur la colline du Belzé, étaient reliés à un réseau de rigoles et de canaux descendant jusqu'à la Sarine. Une de ces conduites passait par le Varis et l'actuelle rue Pierre-Aeby pour aboutir à la Grand-Rue et en l'Auge. Le niveau de la rue du Pont-Muré étant plus bas que celui de la place de l'Hôtel-de-Ville, un dispositif aérien – peut-être une gouttière en bois sur pilotis – acheminait l'eau au-dessus de la route. Cette construction fut remplacée en 1566-1567 par le fameux aqueduc en pierre visible dans l'œuvre de Bonnet.

L'épistolière et expatriée française Madame Gauthier, visitant Fribourg en 1789, témoigne non seulement de l'effet surprenant produit par «l'aqueduc qui se termine au milieu de la ville», mais aussi de son utilisation variable: «dans les cas d'incendie, et l'agrément dans tous les temps, pour entretenir la propreté».

Romantique, immersif, inclusif

En septembre 1862, François Bonnet est nommé professeur de dessin au Collège Saint-Michel. Agé de 41 ans, il est en pleine maturité. Il maîtrise les genres artis-

tiques, et il fait preuve d'une culture ouverte. Après avoir étudié à Saint-Marcellin (Isère), sa ville natale, et à Paris, il a séjourné de 1843 à 1848 à Rome, se passionnant pour les ruines. Depuis 1848, il est installé à Lausanne. Outre son influence sur les paysagistes vaudois, il a une pratique inclusive avant la lettre; il enseigne à l'Ecole supérieure des jeunes filles et ouvre un des premiers ateliers pour dames du canton. A Fribourg, Bonnet va créer en immersion. Il vit au Bourg. Il trouve une inspiration forte dans le patrimoine, les atmosphères lumineuses, la Sarine. Il est aussi un observateur réactif et croque la vie contemporaine dans ses carnets de dessin. Il décède en août 1894 à l'Hôtel Zaehringen.

Avant même son établissement à Fribourg, Bonnet, familier avec les constructions antiques, a été fasciné par l'aqueduc et son allure de vestige romantique. D'un trait hachuré, il restitue sa silhouette à deux arches, solitaire et en sursis. De part et d'autre, il capte la vie bouillonnante dans un décor emblématique. A gauche surgit l'esplanade du Bletz d'où les touristes ont vue sur l'Hôtel de Ville. La tour Saint-Nicolas, sublime et monumentale, se dresse dans l'axe central. Veillant sur l'aqueduc, le tilleul est la star du lieu; son feuillage exubérant est une invitation à flâner et à sociabiliser. Très expressif, le dessin sera lithographié, peut-être par Bonnet lui-même.



L'après aqueduc

Au soir du mardi 29 mars 1859, plus une pierre ne subsiste de l'ancien ouvrage. La démolition est opérée en moins de deux jours, sans incident ni retard. *Le Chroniqueur*, qui médiatise l'excellence de l'intervention, évoque le moment spectaculaire de l'affaissement du pilier central. Désormais, un simple siphon remplaçant l'aqueduc, la place est libre aux projets futurs.

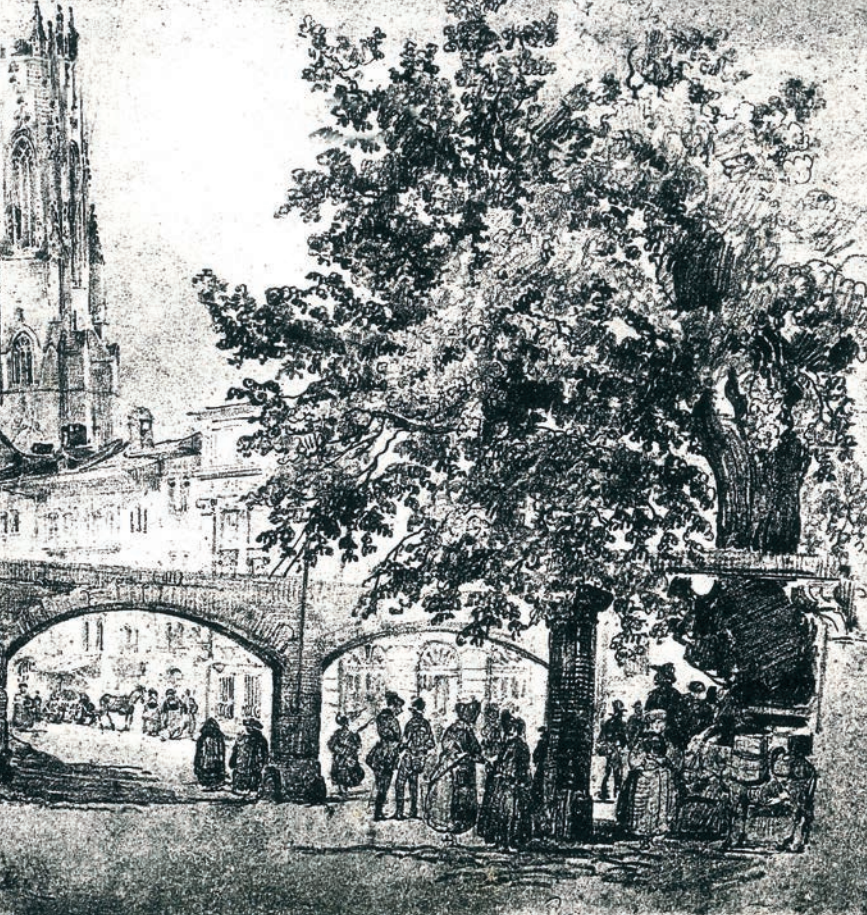
La photographie actuelle montre à quel point le quartier s'est depuis métamorphosé. Saint-Nicolas, les maisons du Pont-Muré et le Bletz sont quasi inchangés, même si les Arcades ont été édifiées à neuf en 1862-1864. C'est en faveur de la circulation sur la voie publique que



l'aqueduc fut détruit. La construction de la route des Alpes, 1906-1908, a renforcé cette tendance à l'exponentiel et, en 1985, a sonné le glas du tilleul de Morat. Trois piliers en pierre, des fragments métalliques en subsistent dans l'installation «Le coureur de Morat», entre nostalgie et détournement artistique.

Raoul Blanchard
et Anita Petrovski Ostertag

Découvrez les images originales au premier étage de la Maison de Ville (place de l'Hôtel-de-Ville 3), dès le 2 novembre. Accès libre, du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.



François Bonnet
Das Aquädukt der Steinbrückengasse, vor dem 29. März 1859
L'aqueduc du Pont-Muré,
avant le 29 mars 1859
Lithographie, 22,5 x 30,4 cm
Collection Jean et Marie-Jeanne
Dubas-Cuony – INV 30105
© Ville de Fribourg / Valentine
Brodard

Zurück in die Zukunft

EIN AQUÄDUKT MITTEN IN DER STADT

Im Januar 1859 berichtet die Zeitung *Le Chroniqueur* über Veränderungen im Burgquartier. Der Gemeinderat werde in Kürze die Projekte des Kantonsbaumeisters Ulrich Lendi zur Verbesserung der Verkehrssituation gutheissen: Abriss des Aquädukts in der Steinbrückengasse und Begradigung der Strasse bei gleichzeitiger Erhaltung der Murtenlinde. François Bonnet, ein bekannter Künstler, benutzte die Gelegenheit, in einer Lithografie diese markante Wasserleitung vor ihrer Zerstörung festzuhalten.

Das Verhindern von Bränden war schon im mittelalterlichen Freiburg ein vorrangiges Anliegen. Aufgrund baulicher Vorschriften und gefördert durch Subventionen wurde aus der hölzernen immer mehr eine steinerne Stadt. Zudem wurde darauf geachtet, jederzeit genügend Löschwasser zu haben, wozu grosse Teiche angelegt wurden. Diese befanden sich oberhalb der heutigen Spitalgasse und auf dem Beltzehügel. Durch Schleusen und Kanäle konnte das Wasser in die tiefergelegenen Quartiere geleitet werden, wo es zum Löschen von Bränden, aber auch einmal die Woche zum Reinigen der Strassen Verwendung

fand. Eine dieser Leitungen führte über das Varis und die heutige Rue Pierre-Aeby zur Reichengasse und weiter bis zur Saane. Da die Steinbrückengasse tiefer liegt als die Reichengasse, musste das Wasser an dieser Stelle durch eine Holzrinne auf Stelzen über die Strasse geleitet werden. Diese Konstruktion wurde 1566–67 durch den steinernen Aquädukt abgelöst, der auf der Lithographie von François Bonnet zu sehen ist. Im Verlaufe des 19. Jahrhunderts wurde dieses Bauwerk zunehmend als verkehrshinderlich angesehen, weshalb es Vorstösse gab, es zu beseitigen. Am 29. März 1859 war es schliesslich so weit: Das Symbol städtischer Brandbekämpfung

wurde niedergedrückt und durch einen unterirdischen Siphon ersetzt.

Der Wahlfreiberger

François Bonnet wurde 1811 in St-Marcellin im französischen Département Isère geboren. Seine Ausbildung eignete er sich in Paris und auf mehreren Schweizer Reisen an. Nach einem Studienaufenthalt in Rom (1843–1848) liess er sich 1848 in Lausanne und schliesslich in Freiburg nieder, wo er als Zeichenlehrer am Kollegium St. Michael und als Landschaftsmaler tätig war. Er wohnte bis zu seinem Tod 1894 im Burgquartier und wurde in dieser Zeit zum visuellen Chronisten der Stadt.

Ein romantischer Ort

Bonnet, den Blick an antiken Bauwerken geschult, muss vom Aquädukt, diesem Relikt aus vergangenen Tagen, fasziniert gewesen sein. Geschickt wählt er den Bildausschnitt zwischen dem Bletz (Terrasse des Arkaden-Gebäudes), dem St. Nikolausturm und der Murtenlinde, spielt mit Licht und Schatten und lässt den Aquädukt – einer Theaterkulisse gleich – zum Schauplatz vielfältiger Strassenszenen werden. Nicht umsonst wurde dieser idyllische Ort während Jahrhunderten als «Spazierplatz bei der Linde» bezeichnete.

Der Vergleich mit der heutigen Aufnahme zeigt, in welchem Masse sich der Charakter des Quartiers seither verändert hat. Zwar präsentieren sich der St. Nikolausturm, die Häuser der Steinbrückengasse und der Bletz praktisch unverändert, auch wenn das Arkaden-Gebäude 1862–64 völlig neu erbaut worden ist. Der Abriss des Aquädukts jedoch steht symbolisch für die Aufgabe des öffentlichen Raums zugunsten des Verkehrs. Der Bau der Alpenstrasse (1906–08) wird diesen Trend verstärken. Ihrer verbliebenen Ressourcen beraubt, verkümmert die Murtenlinde und wird am 17. September 1985 beseitigt. Seither zeugen nur noch drei steinerne Pfeiler, die einst die Äste stützten, von ihrer Existenz. Doch – wer weiss – vielleicht werden sie dereinst wieder die Aufgabe erhalten, die Äste einer neuen Linde auf dem erneuerten «Spazierplatz» zu stützen.

Raoul Blanchard
und Anita Petrovski Ostertag

Entdecken Sie die Originale der beiden Stadtansichten. Ab dem 2. November und bis Ende des Monats können Sie diese im Stadthaus (Rathausplatz 3, im Flur des ersten Stocks) frei besichtigen: Montag bis Freitag von 8 bis 11.30 Uhr und 14 bis 17 Uhr.

Jeunes de Fribourg

CINQ APPRENTI·E·S DE LA VILLE DE FRIBOURG

Saviez-vous que la Ville de Fribourg forme 22 apprenti·e·s dans huit domaines différents? Pour inaugurer la nouvelle série Jeunes de Fribourg, nous avons rencontré cinq de ces jeunes qui participent à la vie de l'administration communale.

ÉLISE SUPCIK

18 ans, apprentie assistante socio-éducative à l'accueil extrascolaire du Bourg (AES), 1^{re} année

« **A**près le CO, je ne savais pas ce que je voulais faire. Suite à un entretien avec une conseillère en orientation, j'ai décidé de partir une année en tant que fille au pair dans le canton de Zurich. J'étais dans une famille avec deux enfants et un troisième est né durant mon séjour. Cette expérience de fille au pair a été comme une révélation: je voulais faire un apprentissage en lien avec la petite enfance. J'ai toujours aimé les petits. Ma mère s'occupait régulièrement de sa filleule et j'adorais passer du temps avec elle. J'ai envisagé un apprentissage dans une crèche. Mais il fallait d'abord faire un stage d'un an, sans garantie d'être gardée. J'ai donc commencé l'École de culture générale tout en cherchant une place. Je n'y suis restée qu'un an car j'ai trouvé ce poste à l'AES.

J'ai commencé le 16 août. Je travaille à l'AES du lundi au mercredi. Le jeudi et le vendredi, je suis les cours à l'école professionnelle santé-social à Grangeneuve. Chaque jour est différent à l'accueil extrascolaire! Par exemple, je vais chercher les enfants à l'école pour aller dîner avec eux à la Cité Saint-Justin, je bricole avec les petits, on fait des promenades dans le quartier, on prend le goûter. Ce que j'aime le plus, c'est raconter des his-

toires. Le mardi, je fais l'ouverture de l'accueil à 6h30 et, si tôt le matin, les petits aiment écouter des contes. Mais certains commencent la journée par un match de baby-foot! J'adore faire des bricolages car on voit toute la créativité et l'imagination des enfants.

Comme je viens de commencer mon apprentissage, qui dure trois ans, je n'ai pas encore de projets pour après ma formation. En classe, nous avons parlé des foyers pour adolescents en difficulté, ça pourrait m'intéresser. Mais je pourrais aussi rester dans un accueil extrascolaire. Dans mon temps libre, je pratique l'équitation depuis que je suis petite. Je fais aussi du baby-sitting. Enchaîner cette tâche après une journée à l'AES, ça fait beaucoup mais ça me plaît. »

ALEXANDRE MONNEY

24 ans, apprenti horticulteur/floriculteur, 1^{re} année

« **A**près le CO, j'ai débuté une formation d'électricien à l'École des métiers. J'ai arrêté au bout d'une année car cela ne me plaisait pas. Je suis ensuite allé à l'ECG puis j'ai fait une maturité dans le domaine social à l'institut Les Peupliers. Je suis ensuite entré à la Haute Ecole de travail social. Mais j'ai échoué deux fois au même examen et je suis maintenant exclu pour cinq ans de toute haute école. J'ai dû trouver une autre voie. J'avais envie de travailler et de

ne plus étudier. Je me suis renseigné sur les différentes possibilités avec l'horticulture et j'ai découvert le métier d'horticulteur/floriculteur, qui m'a vraiment motivé. Connaître les plantes, je trouve cela très important, surtout actuellement avec le dérèglement climatique.

J'ai commencé le 2 août. Actuellement (*l'interview a eu lieu le 16 septembre*), nous nous occupons des chrysanthèmes: tous les soirs, nous les couvrons d'une bâche et nous les découvrons le matin. Cela a pour but de limiter leur exposition à la lumière et ainsi gérer la croissance pour qu'ils soient en fleurs à la Toussaint. Je fais aussi de l'arrosage, du repotage, de l'entretien, du repiquage. Je passe la majeure partie de mes journées dans les serres, j'adore. Les tâches que je préfère pour l'instant sont l'entretien, la taille, le repotage. Je me sens moins à l'aise dans le repiquage car je n'ai pas encore la technique, ça va venir. En somme, tout est intéressant. Même si je viens de commencer, j'ai déjà plein d'idées pour après mon apprentissage, tous en lien avec la floriculture: me former en tant que maître professionnel, passer un brevet ou, si je remplis les conditions d'admission, étudier la botanique à l'université. Mon apprentissage s'étale sur trois ans. Je travaille tous les jours de 7 heures à 16h30, sauf le mercredi car je suis les cours au Centre de formation des métiers de la terre et de la nature à Grangeneuve. Comme j'ai fait l'ECG, je suis dispensé de quelques classes. En dehors de

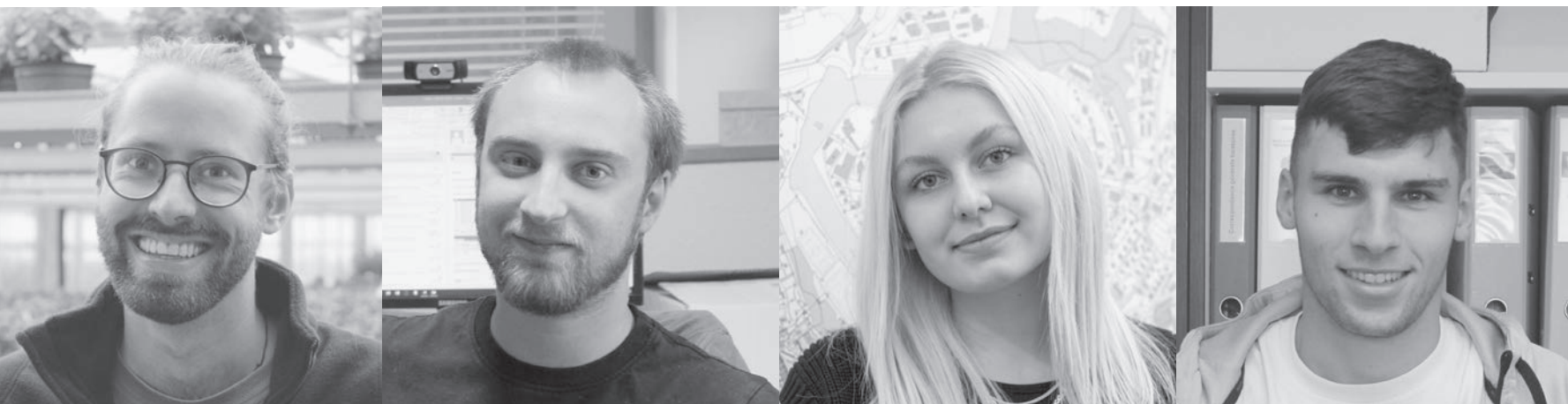


mon apprentissage, je suis passionné de musique. Je joue de la batterie dans un groupe avec des amis. »

ALEXIS PERRET

25 ans, apprenti informaticien, 3^e année

« **A**près le CO, j'ai effectué un apprentissage de polymécanicien. J'ai exercé pendant trois ans et demi. Puis, ma motivation a diminué, tant pour la profession en elle-même que pour l'industrie en général. J'ai envisagé une reconversion dans un métier proche tel que mécanicien sur automobiles ou technicien sur machines automatisées, mais cela revenait au même: le secteur industriel ne m'attirait vraiment plus du tout. Je me suis demandé: « Est-ce que c'est vraiment ça que tu veux faire plus tard » et la réponse était claire: « Non ». J'ai alors cherché à me reconverter. L'informatique s'est vite imposée. J'aime bidouiller les machines et le développement en général. Mon père étant informaticien, cela m'a aidé à découvrir le métier et à être sûr de mon choix. Mon apprentissage dure quatre ans. Je travaille à la Ville à 100% pendant six mois et les six autres mois, je suis les cours à l'EPAI. Il n'y a pas de journée typique dans ce métier. Il y a des routines, certes, mais pas de scénario immuable, contrairement à mon ancienne profession, où le tour des possibilités est assez clair. La Ville a des projets



Élise Supcik, Alexandre Monney, Alexis Perret, Charlotte Othenin-Girard et Florent Genoud © Ville de Fribourg/Hoang Anh Nguyen et Théo Bossens

informatiques sur le long terme auxquels je participe. Ce que je préfère, c'est le développement, créer des petits programmes. J'aime aussi les données système, la relation homme/machine, le support utilisateurs. La suite de ma carrière, je l'imagine dans l'informatique. Je me vois bien travailler à mon compte, faire du développement. Si avant cela je dois travailler dans une entreprise, ça me va aussi. Je suis ouvert à la découverte.

En dehors de mon apprentissage, mon hobby principal est l'informatique ! Mon père et moi avons une dizaine de PC et deux serveurs ! J'aide mes proches en cas de problèmes informatiques. J'aime aussi les jeux vidéo, surtout les anciens : cela me passionne de découvrir comment ils ont été conçus, de comprendre leur fonctionnement et d'y jouer, bien sûr. Avec des amis, nous avons fondé une association, Flashback RétroGaming, dans le but de faire (re)découvrir les jeux et les consoles vintage. Je reste féru de mécanique et surtout de motos, j'en possède une dizaine. »

CHARLOTTE OTHENIN-GIRARD
18 ans, apprentie géomaticienne spécialisation géoinformatique, 4^e année

« J'ai toujours eu de la facilité avec les mathématiques et je voulais faire un apprentissage dans cette voie. Durant ma dernière année de CO,

j'ai fait des stages dans les métiers techniques comme dessinatrice sur métal. Je voulais apprendre une profession qui mêle travail en extérieur et à l'intérieur. Au début, je ne connaissais pas le métier de géomaticienne, le Service de l'orientation professionnelle ne m'en avait pas parlé non plus. J'ai découvert cette profession, j'ai fait plusieurs stages et je me suis dit que ça pourrait me plaire. J'ai trouvé une place d'apprentissage auprès de SINEF SA où je suis restée deux ans puis, je suis arrivée à la Ville de Fribourg en début de troisième année. Je m'occupe de traiter des données que je reporte dans une base de données. Celles-ci servent entre autre à être consultées par les différents services communaux. Je fais également souvent des plans de situation. Parfois, je suis aussi sur le terrain pour, par exemple, faire des contrôles de stabilité en Basse-Ville ou un contrôle de conformité après une nouvelle construction. J'apprécie la mise en base de données et la diffusion, mais ce que je préfère reste le dessin technique. Le côté administratif me plaît un peu moins. Mon apprentissage dure quatre ans. J'ai un jour de cours par semaine. Les deux premières années, les classes ont lieu à Morges, au CEPM et rassemblent les élèves des trois spécialisations de géomaticité. Les cours traitent majoritairement le calcul avec de l'arithmétique et de la trigonométrie, des notions de connaissances professionnelles ainsi que du dessin assisté par ordinateur. Dès la troisième année, nous

nous retrouvons entre apprentis de la spécialisation géoinformatique. Les cours, qui se déroulent au CPLN à Neuchâtel, abordent le traitement et la structure des données et, en quatrième année, la diffusion d'un système d'information du territoire. Après cet apprentissage, je souhaite à terme intégrer une école supérieure pour devenir cheffe de projet en génie civil. Avant cela, je dois acquérir deux ou trois ans d'expérience dans le domaine. Je recherche donc une place qui touche à la fois à la géomaticité et à la gestion de projet. »

FLORENT GENOUD
18 ans, apprenti employé de commerce, 3^e année

« Durant le CO, j'avais effectué un stage dans une administration communale et j'avais trouvé cela intéressant parce que ça ouvre de nombreuses portes. Je bénéficie d'allègements dans mon apprentissage car je suis intégré au programme Sports-arts-formation (SAF) en tant que sportif d'élite (football). Quand j'ai commencé à la Ville de Fribourg, je travaillais à 90% mais c'était trop avec les entraînements et les matchs. Dès la deuxième année, j'ai pu descendre à 80%. Au début, mes collègues n'avaient pas bien compris mon statut SAF. Il a fallu bien expliquer et mettre cela en place. J'ai eu de la chance parce que ça a toujours été bien accepté Concrète-

ment, cela veut dire que je travaille 6h34 par jour au lieu de 8h12, ainsi je peux partir plus tôt pour aller aux entraînements. En entreprise, je couvre moins de matière mais au final, ça ne fait pas beaucoup de différences. Par contre, en 1^{re} et 2^e année je manquais des cours, et là, ça pouvait me mettre en retard. Mais je rattrapais la matière durant les cours de sport dont je suis dispensé. Durant mes trois ans, j'ai travaillé dans quatre services communaux : la Police locale, le Génie civil, les Ressources humaines et actuellement les Finances. J'apprends plein de choses diverses, je ne m'ennuie pas. Ce que j'ai préféré jusqu'à maintenant, c'est peut-être remplir les déclarations accident : c'est un processus bien particulier que j'ai trouvé très intéressant. J'ai d'ailleurs traité ce sujet dans l'un des deux travaux écrits que je dois rendre durant l'apprentissage. C'est ma dernière année de formation. Après, j'aimerais entrer dans le monde du travail, sûrement dans une entreprise privée pour voir comment ça fonctionne. Côté football, j'ai joué les trois saisons passées dans le mouvement junior du BSC Young Boys, jusqu'en M18. Maintenant, je suis au FC Bulle et, pour l'instant, je suis très content. Les portes sont toujours ouvertes pour devenir footballeur professionnel, je l'ai toujours dans un coin de ma tête. Mais l'apprentissage est ma priorité, et mon but actuellement, c'est d'obtenir mon CFC. »

Propos recueillis par Delphine Marbach

Mémento

CONCERTS

Camerata variable

je 21 octobre, 19h30, temple

Max Jendly Jazz Big Band

ve 22 octobre, 20h, Equilibre

Orchestre des Jeunes de Fribourg

di 24 octobre, 17h,
aula de l'Université

Les Passions de l'âme

musique ancienne, di 24 octobre,
17h, église des Capucins,
www.adma.ch

Jeunesses musicales

Manon Mullener et César Correa,
lu 25 octobre, 17h, centre Le Phénix

Ensemble Orlando

ve 5 novembre, 20h,
église des Cordeliers

Orchestre de chambre de Genève

sa 6 novembre, 19h30, Equilibre

Chœur de Jade

sa 13 novembre, 19h,
église Saint-Jean

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Blind Test & Games

ve 29 octobre, 17h

Cours découverte et pratique

du tango argentin
di 31 octobre, 17h

Baron.e+ Gjon's Tears

ve 5 novembre, 21h30

Raclette & Blues'n'roll

sa 6 novembre, 19h

FRI SON

Route de la Fonderie

Mille Sept Sans présente

La Nuit des Sorcières
di 31 octobre, 22h

Gjon's Tears & The Weeping Willows

ve 12 novembre, 19h30

Workchope: Bière et musique dans le temps

sa 13 novembre, 19h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Floating Land

ve 22 octobre, 20h30

Joey Alexander Trio

di 31 octobre, 17h

Bandit voyage

ve 5 novembre, 20h30

Craig Taborn Trio

sa 6 novembre, 20h30

Thierry Lang & Heiri Känzig

sa 13 novembre, 20h30

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Yann Lambiel

je 28, ve 29 octobre, 20h

NUTHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Qui a peur de Virginia Woolf ?

du 3 au 14 novembre

La Ruta viva

je 4 novembre, 20h

Les Deux Frères

sa 13 novembre, 14h, 17h,
di 14 novembre, 11h, 15h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Woyzeck

5. November bis 4. Dezember

LE STRAP'

Rue de Morat 1

Thierry Marquet:

Saignant mais juste à point
ve 22, sa 23 octobre, 20h

Jean-Charles Simon: Poste restante

me 3, 10, 17, 24 novembre, 20h

Renaud de Vargas:

Comment on va l'appeler ?
ve 12 novembre 20h

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Le Quatuor Laqué: *Crime, passion et gants de vaisselle*

je 11, sa 13 novembre, 20h30

THÉÂTRE

Bagh Jadui

dès 5 ans, sa 6 novembre, 17h,
di 7 novembre, 15h,
Théâtre des Marionnettes

CINÉMA

Pippi Langstrumpf

Zauberlaterne, für die Kinder
von 6 bis 12 Jahre,
Mi., 3. November, 14 Uhr, Rex

Séance « Emotions »

de La Petite Lanterne
pour les 4-6 ans,
sa 6 novembre, 10h30, Rex

Les racines du monde

de B. Davaa,
lu 8 novembre, 14h15, Rex

Moi, moche et méchant

La Lanterne Magique,
pour les 6-12 ans,
me 10 novembre, 14h, 16h, Rex

This is not a burial, it's a resurrection

de L. J. Mosese,
di 14 novembre, 11h, Rex

MEMO

Rue de l'Hôpital 2

Clap, boum, tchak !

atelier de bodypercussion,
dès 8 ans, me 27 octobre, 15h.
Inscription: www.ville-fribourg.ch/agenda,
memo@ville-fr.ch

Contes de Caroline

dès 4 ans, ve 29 octobre, 16h30
50 ans de suffrage féminin
journée d'activités, sa 30 octobre.
Infos: www.ville-fribourg.ch/agenda

Contes en deux langues et marionnettes

tout public, me 3 novembre, 15h,
Musée de la marionnette.
Sur inscription

Eveil à la langue des signes française (LSF)

de 6 mois à 2 ans, avec un parent,
ve 5 novembre, 9h30.
Sur inscription

**Cafés (grand-)parents-enfants /
Kaffee (Gross-)Eltern – Kinder**
avec l'Association pour l'Education
familiale, lu 8 novembre, 15h30

Les Deux Frères – contes bilingues

dès 8 ans,
mercredi 10 novembre, 15h.
Sur inscription

Nuit du conte – Erzählnacht

ve 12 novembre, 16h
Herbstneuheiten
Mi., 17. November, 18.30 Uhr

Né pour lire

0-3 ans, avec un parent,
je 18 novembre, 9h30

LIVRÉCHANGE

Avenue du Midi 3-7

**Clic-clic: permanence pour des aides
administratives et informatiques**
lu, 15h

Nuit du conte

ve 12 novembre, 18h

CAS – REPER

www.reper-fr.ch > CAS
CAS Basse-Ville: 026 321 55 91
CAS Jura: 026 466 32 08
CAS Schoenberg: 026 481 22 95
CAS Péroilles: 026 422 11 21

Accueil (hors vacances scolaires)

- CAS Basse-Ville:
me 13h30-17h (dès 1h),
je 9h-15h pour toutes et tous.
- CAS Jura: me 14h-18h;
je 15h30-18h; ve 15h30-22h
(sauf 1^{er} ve du mois).
Ateliers séniors: ma, je 14h30
- CAS Schoenberg:
me 14h-17h; je 15h30-19h;
ve 15h30-19h, 19h30-22h dès
13 ans (sauf 2^e ve du mois);
sa 14h-18h, (1 sa sur 2).
Atelier théâtre: je 17h30.
Atelier danse: je 17h.
Cours de boxe: ve 18h.
Jardin Pré-Fleuri: ma matin,
me 14h30-17h (enfants),
je dès 14h30 jusqu'en soirée.
- CAS Péroilles:
me 13h30-17h (3h à la 8h),
ve 15h30-17h (3h-8h),
15h30-18h (dès 9h).
Permanence-infos: me 9h-11h.

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Etre enceinte et travailler:

droits et devoirs
ma 2 novembre, 9h. Sur inscription

Moyens digitaux: comment les utiliser ?

me 3, 17 novembre, 9h.
Sur inscription

**Ménage au naturel: fabriquer
ses produits de nettoyage**
je 4 novembre, 18h. Sur inscription

Affirmation de soi

et plan de carrière
sa 6, 20 novembre, 4 décembre, 9h.
Sur inscription

Comprendre l'AVS et prévoir sa retraite

ma 9 novembre, 13h30.
Sur inscription

Education filles et garçons: on en parle ?

je 11 novembre, 19h30.
Sur inscription

Créer son arbre de vie

sa 13 novembre, 9h30-16h.
Sur inscription

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Journal créatif

sa 6 novembre, 9h30.

Inscription : 026 347 14 00

Se relever d'un deuil

lu 8 novembre, 15h30 ou 19h30

Shibashi: 18 mouvements**pour méditer**

lu 8, 15 novembre, 19h.

Sur inscription

Groupe de partage M. Zundel

sa 13 novembre, 9h - 11h

Mercrelivre avec Marie-Dominique**Minassian**

me 17 novembre, 18h - 19h30

CONFÉRENCES**Zéro Déchet**

ma 2 novembre, 18h30, Werkhof.

Inscription : www.zerowasteswitzerland.ch/fr/calendrier**Serge Joncour****avec l'Alliance française,**

ma 2 novembre, 18h30,

salle Rossier

Qu'est-ce que l'Homme ?

lu 8 novembre, 6 décembre, 19h,

boulevard de Pérolles 38.

Inscription : www.cath-fr.ch/agenda**Entdeckung am Dienstag**

Das Schwert aus dem Acker

von Saint-Aubin,

Di., 9. November, 18.30 Uhr,

Kunsthistorisches Museum.

Auf Anmeldung : mahf@fr.ch,

026 305 51 40

EXPOSITIONS**Instants d'éternité**

jusqu'au 23 octobre,

Galerie Cathédrale

Back to the culture

jusqu'au 24 octobre, O.V.N.I. (rue

de Lausanne 12), rue de Lau-

sanne 24, rue des Chanoines 11,

La Kunstcabine (place des

Ormeaux 3b), régie culturelle

(place des Ormeaux 1),

www.ville-fribourg.ch/culture/regie**A toute vitesse: Tinguely****et le sport automobile**

Espace Jean Tinguely – Niki

de Saint Phalle

Au menu de la Brasserie**Au bout de la langue**

dès le 29 octobre, Espace 25

(Pérolles 25) et boulevard de

Pérolles 7,

www.semainesdelecture.org**Xavier Maurage**

jusqu'au 30 octobre,

Au Carmin (Planche-Supérieure 29)

Trésor végétal

jusqu'au 31 octobre,

Jardin botanique

Hans Jörg Glattfelder: AMARCORD

dès le 6 novembre 2021

Galerie St-Hilaire (rue des Alpes 32)

Rue de Lausanne 1994

jusqu'au 11 novembre,

rue de Lausanne

Ricardo Abella – Manuel Abella –**Hanspeter Fiechter**

jusqu'au 13 novembre,

atelier-galerie J.-J. Hofstetter

Karin Borer,**Monika Emmanuelle Kazi**

jusqu'au 13 novembre,

WallStreet (Varis 10)

Expo AOP:**Art Operation Photography**

jusqu'au 4 décembre, Bibliothèque

cantonale et universitaire de

Fribourg (rue de la Carrière 22)

En dialogue: Vincent Marbacher

jusqu'au 12 décembre,

Musée d'art et d'histoire

Derib

jusqu'au 30 décembre,

Musée Gutenberg

Air Power = Peace Power

jusqu'au 9 janvier 2022, Fri-Art

Expédition Spitzberg-En

jusqu'au 30 janvier 2022,

Musée d'histoire naturelle

Chat sauvage – #3 Biodiversité**Fribourg****Wildkatze – #3 Biodiversität Freiburg**

jusqu'au 6 mars 2022,

Musée d'histoire naturelle Fribourg.

Visite : Les vertébrés du monde,

ma 9 novembre, 10h.

Sur inscription

Baobabbooks

LivresEchange, avenue du Midi 3-7

DIVERS**Visites guidées**

- Balade contée à la nuit tombée,

ve 22 octobre, je 11,

sa 13 novembre, 18h30.

Inscr. : www.fribourgtourisme.ch

- La Catillon ou le destin d'une

femme au XVIII^e siècle,

sa 23 octobre, 6 novembre, 10h

Inscription : www.asgip.ch,

- Histoire et légendes au fil des

fontaines, di 24 octobre, 14h

Inscr. : merveilles-patrimoine.ch

- Visite de la Vieille-Ville,

di 24, 31 octobre, 14h

Inscr. : www.fribourgtourisme.ch

- Les prisons de Fribourg,

sa 6 novembre, 18h

Inscr. : merveilles-patrimoine.ch

- Visite légendaire publique,

sa 13 novembre, 14h

Inscr. : www.fribourgtourisme.ch**Chat m'intéresse !****Der Wildkatze auf der Spur**

activités sur le chat sauvage

et mammifères, dès 6 ans,

ve 22 octobre, 10h, 14h,

Musée d'histoire naturelle

Inscription : 026 305 89 00

50 ans de la disparition**de Jo Siffert**

- Rallye de vieilles voitures,

ve 22 octobre

Départ : 9h, Grand-Places

- Conférence K. Ahrens,

G. Larousse et D. Belle,

anciens mécaniciens de Jo Siffert,

et J. Deschenaux,

sa 23 octobre, 15h, Equilibre

- Cérémonie officielle au cimetière

Saint-Léonard, di 24 octobre.

Feldenkrais

avec Pro Senectute,

lu, 9h30, foyer Beauséjour

Zumba Gold

avec Pro Senectute,

ma, 10h30, route de l'Aurore 2b

Cours de danse libre en salle

me 27 octobre, 10 novembre,

18h30, 20h15, Arsen'alt

Café deuil périnatal

avec l'association AGAPA,

je 28 octobre, 19h, rue de Morat 18b

Inscription : 077 521 54 00

Rallye des Editions du Bois Carré

tout public, jusqu'au 30 octobre

www.boiscarre.ch/rallye-du-bois-carre**Après-midi disco de Pro Senectute**1^{er} et 3^e mercredi du mois, 14h,

Mythic Club (route de la Fonderie 7)

Primes caisses-maladie 2022 :**comment économiser**

consultations individuelles,

neutres et gratuites,

me 3, sa 6 novembre, 9h-12h,

Fribourg pour tous (rue du Criblet 13)

Les Bricos du mercredi**Basteln am Mittwoch**

dès 6 ans,

me dès le 3 novembre, 14h,

Musée d'histoire naturelle.

Inscription : 026 305 89 00

Cours de la chambre fribourgeoise**de l'immobilier**

salle de conférence de la CFI,

(rue de l'Industrie 3).

Inscription : www.cfi-ikf.ch

- L'état des lieux,

me 3 novembre, 10h

- Les frais accessoires,

lu 8 novembre, 17h

- Le contrat de bail,

me 10 novembre, 10h

- Travaux de rénovation en cours

de bail, me 17 novembre, 10h

Atelier pour les filles

maquillage, coiffure et shooting,

sa 6 novembre,

6-9 ans : 9h, 10-14 ans : 13h,

foyer Beauséjour

Inscription : cristinadanse.ch/stage-pour-les-filles**BDmania**Pour sa 15^e édition

du 5 au 7 novembre, le festival de

BD sera bilingue et éclaté.

Il occupera 25 lieux à Fribourg :

comme sur le Bletz, à la Régie

culturelle (place des Ormeaux 1),

à MEMO, à O.V.N.I. (rue de Lausan-

ne 24) ou encore à la cathédrale,

dans des musées, des églises,

des restaurants, des lieux culturels,

des galeries d'art...

Ce week-end sera placé sous le

thème de Suisse made Schwiitz.

Programme : www.bdmania.ch